



Une décision à venir sur un brevet couvrant des saumons et des truites

Un brevet revendiquant le poisson et les filets de poisson

15 novembre 2021 / L'Office européen des brevets (OEB) se prononcera demain sur une opposition contre un brevet sur le poisson. Le brevet (EP1965658) revendique du saumon et de la truite comme étant des inventions techniques. Les poissons sont nourris avec des plantes sélectionnées pour influencer la composition des acides gras présents dans leurs muscles. Cependant, on sait depuis longtemps que des régimes alimentaires spécifiques peuvent influencer la composition de produits animaux tels que la viande, le lait, les œufs et les filets de poisson - ce qui n'est ni nouveau et encore moins inventif.

« Il s'agit d'un abus du droit des brevets, si les porcs, les vaches ou les poissons sont déclarés être des inventions techniques simplement parce qu'ils sont nourris avec des plantes sélectionnées », déclare Giulio Carini de WeMove Europe. « Les brevets sur les filets de poisson sont littéralement une absurdité. Par ailleurs, ils constituent une menace à l'égard de nos ressources alimentaires actuelles et à venir. »

Le brevet dont il s'agit a été accordé en octobre 2018 à l'Organisation de recherche scientifique et industrielle du Commonwealth (CSIRO) basée en Australie. En juin 2019, une alliance de plus de 30 organisations, soutenue par environ 5000 individus, a déposé une opposition contre ce brevet. Les opposants demandent la révocation du brevet qu'ils considèrent comme une "fausse-invention".

Bien que le droit européen des brevets interdit les brevets sur les races animales et la sélection animale conventionnelle, les entreprises revendiquent souvent l'utilisation d'aliments pour animaux destinés aux bovins, aux porcs, aux volailles et aux poissons comme étant leur "invention"

afin de contourner l'interdiction. D'autres demandes de brevet portent sur la sélection des animaux ou le matériel biologique nécessaire à la sélection. Les brevets couvrent également des aliments comme la viande et le lait. Dans le cas de ce brevet sur le poisson, les filets de poisson et l'huile de poisson sont aussi inclus dans les revendications du brevet.

« L'OEB semble incapable de corriger ces développements inacceptables. Par conséquent, les gouvernements des 38 États membres de l'OEB doivent intervenir pour les arrêter », déclare Christoph Then pour « No patents on seeds ! », « En accordant des brevets sur l'orge et la bière ou sur le poisson et les filets de poisson, l'OEB va à l'encontre de l'intérêt général. »

La nécessité d'une réglementation claire devient de plus en plus urgente depuis que des brevets sur les ciseaux génétiques, CRISPR/Cas, apparaissent comme une nouvelle menace en matière de sélection animale. Dans de nombreux cas, les demandes de brevet ne font aucune différence entre le génie génétique et les mutations aléatoires. Si ces brevets sont accordés, ils peuvent également s'étendre aux animaux issus de la sélection conventionnelle mais qui présentent néanmoins les caractéristiques brevetées.

« Les décideurs politiques doivent veiller à ce que les interdictions prévues par le droit des brevets soient pleinement appliquées. Ces brevets doivent clairement être limités aux méthodes de génie génétique », soutient Johanna Eckhardt de « No patents on seeds ! », « Sinon, les agriculteurs, les sélectionneurs et les consommateurs deviendront de plus en plus dépendants des grandes entreprises. »

L'opposition a été déposée par : AGU - Arbeitsgemeinschaft der Umweltbeauftragten in der EKD, Arbeitsgemeinschaft bäuerliche Landwirtschaft (AbL), Arche Noah – Association pour la sauvegarde de la biodiversité et de son développement, Bauernbund, Bundesverband Deutscher Milchviehhalter e.V., Biorespect, Brot für die Welt, BUND Naturschutz in Bayern e.V., EDL- Evang. Dienst auf dem Lande, FIAN Deutschland, Gen-ethisches Netzwerk, Genussgemeinschaft Städter und Bauern e.V., Gesellschaft für ökologische Forschung, GLOBAL 2000, IG Nachbau - Gegen Nachbau-Gebühren, Katholische Landvolk Bewegung Freiburg, Kein Patent auf Leben! Landbauschule Dottenfelderhof e.V. - Forschung & Züchtung, Menschen für Tierrechte - Bundesverband der Tierversuchgegner e.V., Oxfam, Plataforma Transgénicos Fora, Public Eye, ProRegenwald, ProSpecieRara, Sambucus, Sativa, Save Our Seeds, Slow Food Deutschland, SWISSAID, Umweltinstitut München, Verband Katholisches Landvolk, WeMove Europe, Zivilcourage Bad Tölz-Wolfratshausen und Miesbach, Zukunftsstiftung Landwirtschaft.

Contact

- Giulio Carini, Responsable de campagne, WeMove Europe, giulio@wemove.eu, +39 348 533 3846
- Christoph Then, Porte-parole, *No Patents on Seeds !*, info@no-patents-on-seeds.org, +49 151 54638040
- Johanna Eckhardt, Coordinatrice de *No Patents on Seeds !*, johanna.eckhardt@no-patents-on-seeds.org, + 43 680 2126 343

Pour plus d'informations concernant le brevet et l'opposition:

<https://www.no-patents-on-seeds.org/en/patent-cases/salmon> (anglais)

Document d'information :

<https://www.no-patents-on-seeds.org/en/publications/patents-on-livestock> (anglais)